

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

Rue de la Limite, 21.

1891

NOTICE

SUR

P. J. JACOBY, GRAVEUR LIÉGEOIS DU XVIII^e SIÈCLE.

 PL. III ET IV.

S'il est vrai que la fortune est aveugle, on peut dire, avec autant de raison, que la gloire a ses caprices. Il suffit qu'un artiste dénué d'ambition ait paisiblement coulé ses jours dans son pays natal, que ses meilleurs ouvrages n'aient pas été produits sur un plus grand théâtre et soient restés cachés dans les profondeurs impénétrables de quelque collection privée, pour que son nom soit accueilli avec indifférence ou dédain. Tout cela est arrivé à Philippe-Joseph Jacoby.

Né vers 1708, Philippe-Joseph était orphelin à quatorze ans, lorsqu'il fut placé par son tuteur, L. de Thier, chez un graveur de Cologne. Combien de temps dura son apprentissage, il serait impossible de le dire; mais, après avoir quitté la cité rhénane, il se mit à voyager en Allemagne et en France (1). Nous le retrouvons à Liège en 1727; du moins on possède, à l'Académie des beaux-arts

(1) U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois*, 1851, p. 57.

de cette ville, une copie inachevée, à la sanguine, d'une gravure de Sadeler, sur le verso de laquelle on lit : « Jacobi a fait ce dessin en 1727 (1). »

Un assez grand nombre de gravures en taille-douce, dues à son léger burin, se rencontrent dans les collections d'estampes. On y remarque particulièrement les écussons des tréfonciers de Saint-Lambert, qui accompagnent les dernières années du *Calendrier du chapitre*, jusque vers 1785.

Mais hâtons-nous de considérer Jacoby dans ses ouvrages les plus connus. Voici comment s'exprime M. Pinchart (2), au sujet de cet artiste :

« A cette triste époque de la décadence (1775), l'art
 « de la gravure des médailles n'était pas dans un
 « état plus prospère dans les Pays-Bas autrichiens
 « que dans la principauté de Liège. Ici, il était
 « représenté par Philippe-Joseph Jacoby, né à
 « Liège en 1717 (*sic*), qui fut successivement
 « graveur des princes-évêques Jean-Théodore
 « de Bavière, Charles d'Oultremont, François-
 « Charles de Velbruck et Constantin-François de
 « Hoensbrouck, c'est-à-dire pendant presque
 « toute la seconde moitié du siècle dernier. Dans
 « les quelques médailles que l'on possède de lui,
 « Jacoby a montré de l'imagination, mais son
 « dessin est fort défectueux, et sa gravure laisse
 « beaucoup à désirer. »

(1) RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois*, etc., p. 161.

(2) *Histoire de la gravure des médailles en Belgique* (Mém. cour. par l'Académie royale, in-4°, t. XXXV, p. 80).

Ce jugement sévère s'applique exclusivement, remarquons-le bien, à certaines médailles que nous allons étudier de plus près.

I. Buste de Jean-Théodore de Bavière, de profil à gauche : I · THEODORUS — D · BAUARIÆ. Sous le buste, la signature, P. I. IACOBY.

— Un écusson orné renfermant trois mitres et placé sur un manteau fourré d'hermine ; le tout sommé d'un bonnet ducal accompagné de trois crosses et de trois épées. Légende continuant celle de la face : CARD · DU^x · EPIS · ET · PRIN · L · F · ET · R. En dessous, sur une banderole, la devise : VIRTUTE VNITA.

Argent.

DE RENESSE, pl. LXII, n° 3.

Cette médaille, qui faisait partie du cabinet du comte de Renesse (*Amusements numismatiques*, n° 21360), ne nous étant connue que par une mauvaise gravure de son ouvrage, nous en donnons les inscriptions d'après le texte de l'auteur. On remarquera que l'évêque y porte le titre de cardinal, ce qui prouve qu'elle n'est pas antérieure à l'année 1746.

Quant à la signification du revers, on doit la rechercher dans la devise *virtute vnita*, destinée à convaincre le lecteur qu'un même gouvernement paternel préside aux destinées des trois évêchés du prince bavarois : Liège, Freisingen et Ratisbonne.

II. Buste de Charles d'Oultremont, de profil à gauche, entouré d'une double légende : CAR · EX C · AB OULTREMONT D · G · EP · PR · LEOD·; à l'intérieur, le chronogramme : DELI · CIÆ — CIVIUM. Des exemplaires portent sous le buste le nom du graveur : IACOBI OU JA. F. (DE REN., texte, p. 185.)

— L'œil de Dieu, dans les nuages, rayonne sur un perron auquel une femme suspend l'écu de la famille d'Oultremont (1), sommé du bonnet ducal : ☉ LUX ORTA EST IUSTO ET RECTIS CORDE LÆTITIA (Psaume XCV, v. 12).

DE RENESSE, pl. LXV.

Or, argent et cuivre quelquefois doré; avec ou sans bélière.

Après la mort de Jean-Théodore de Bavière, les suffrages de la majorité du chapitre se portèrent sur le comte Charles d'Oultremont (20 avril 1763). Mais la validité de cette élection fut contestée par le prince Clément de Saxe, son compétiteur. L'affaire ayant été portée en cour de Rome, la congrégation consistoriale se prononça en faveur du comte d'Oultremont. Le jour de l'an 1764, l'élu fut reçu à Liège avec les démonstrations de la joie la plus vive, car il était fort bien vu et avait l'avantage d'appartenir à une famille du pays. Un *Te Deum* fut chanté dans l'église des dominicains, dont « le maître - autel

(1) De sable au chef cousu de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.

« magnifiquement décoré, dit un contemporain, « étoit surmonté des armes de S. A., avec ce « chronographe : DELICIAE CIVIUM (1) ».

Cette dernière circonstance nous explique la présence de ce même *chronographe* sur les médailles que l'on commanda ensuite à Jacoby. Celles-ci furent terminées vers la fin du mois de mars 1764 (2), et probablement distribuées soit lorsque l'évêque prit possession du siège épiscopal (8 avril), soit le jour de son inauguration (11 juin).

III. Inscription en six lignes, remplissant le champ : REGNANTE — FRANCISCO CAROLO — ACADEMIA — PICTURÆ SCULPTURÆ — SCALPTURÆ — LEODII ERECTA.

— Les génies de la Sculpture, de la Peinture et de la Gravure, sous les figures de trois enfants, avec le perron au milieu d'eux. L'un taille un buste antique, l'autre peint un héros tenant une corne d'abondance, le troisième grave les armes du prince Velbruck. Légende : ARTES INSTAURATÆ. A l'exergue : MDCCLXXV ; et plus bas : JACOBY F.

Épreuve en étain, dans la collection de M. Naveau. Le coin du revers est conservé au musée de l'Institut archéologique liégeois.

(1) OPHOVEN, *Continuation du recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 157.

(2) Une note insérée dans le *Protocole de la chambre des finances*, nous apprend que, le 21 mars 1764, le graveur Jacoby reçut « trois clefs de la monnaie, pour frapper des médailles ».

C'est aux peintres de Fassin et Defrance que revient l'honneur d'avoir conçu l'idée d'établir une académie de peinture à Liège. Leur projet ayant été soumis au prince Velbruck, ce prélat, ami des arts et des sciences, se détermina à fonder l'Académie des beaux-arts, à laquelle il affecta une partie des biens des jésuites, dont l'ordre venait d'être supprimé. On voit que la médaille qui fut gravée à cette occasion, porte la date 1775, mais elle ne fut frappée que l'année suivante. Un document récemment découvert nous apprend, en effet, qu'un certain Jean Simons, au nom du prince Velbruck, demanda et obtint, en 1776, la permission de frapper à la monnaie de Bruxelles, « plusieurs médailles pour l'académie de peinture, « de sculpture et de gravure à Liège », parce que le balancier de cette ville était brisé (1).

IV. Un caducée ailé, symbole de la paix, tenu par deux mains jointes. Autour, en deux lignes, la légende : ☼ ACADEMIA PICTURÆ SCULP-

(1) *Revue belge de numismatique*, année 1886, p. 116. L'auteur de cette intéressante communication croit qu'il s'agit de la médaille gravée dans DE RENESSE, pl. LXVI, n° 1. Ceci n'est qu'à moitié vrai, car si l'un des côtés de cette médaille se rapporte effectivement à la fondation de l'Académie des beaux-arts, en 1775, l'autre côté rappelle l'érection de la Société d'Émulation, qui, à cette époque, n'existait pas encore. Quatre ans plus tard, on fit un coin spécial destiné à rappeler l'inauguration de ce dernier établissement, on l'associa au coin principal de la médaille de 1775, et il en résulta celle qu'on trouve dans DE RENESSE. (Voir le n° IV, qui suit.)

TURÆ SCALPTURÆ SOCIETASQ ÆMULA-
TIONIS — REGNANTE FRANCISCO CAROLO
LEODII ERECTA (*sic*).

— Revers du numéro précédent.

DE RENESSE, pl. LXVI.

Or (Soc. d'Émulation, à Liège), argent (rare), cuivre jaune et plomb, quelquefois bronzé.

La Société d'Émulation, cette doyenne des sociétés savantes belges, après l'Académie royale, fut inaugurée le 2 juin 1779. « Pour lui donner
« plus d'autorité et de considération, Velbruck la
« revêtit d'un caractère officiel et en fit une insti-
« tution nationale, en plaçant sous sa surveil-
« lance la plupart des établissements d'instruction
« qu'il avait fondés, notamment l'Académie de
« peinture, sculpture et gravure (1). »

C'est pour consacrer le souvenir de cette étroite union, qu'on fit frapper la médaille ci-dessus.

V. Même sujet qu'au n° IV. Autour, en deux lignes : ❁ ACADEMIA PICTURÆ SCULPTURÆ SOCIETASQ · ÆMULA · REGNANTE — ET AUSPICANTE CONSTANTINO FRANCISCO.

— La ville de Liège, personnifiée par une femme ayant la tête ceinte d'une couronne murale, est assise près du perron auquel se trouvent suspendus les écussons ovales de Velbruck et de

(1) U. CAPITAINE, *Notice historique sur la Société libre d'Émulation e Liège*, dans l'*Annuaire* de cette société, année 1856, p. 55.

Hoensbroeck (1), sommés tous deux du bonnet ducal. A terre gisent un médaillon avec tête antique, une palette et des pinceaux, un burin, un compas, une équerre et un marteau. Légende : ARTIUM F — AVORE. A l'exergue, en deux lignes : LEODII ANNO MD — CCLXXXV.

DE RENESSE, pl. LXVIII.

Argent (très rare), bronze et plomb doré. Le coin du droit appartient à la ville de Liège, fond Capitaine, n° 2060 du Catalogue.

Hoensbroeck, à son avènement au siège épiscopal de Liège, voulut continuer l'œuvre de son prédécesseur ; il se déclara le protecteur de l'Académie des beaux-arts et de la Société d'Émulation, donna des médailles et des sommes d'argent pour les lauréats de ces deux établissements. Malheureusement, cet état de choses fut de courte durée : le 25 février 1785, l'évêque présida, pour la dernière fois, la séance publique de la Société, et, à partir de ce moment, ses travaux commencèrent à se ressentir de l'indifférence du souverain.

Cependant, le changement de règne avait rendu nécessaire la fabrication d'une nouvelle médaille. Jacoby, malgré son grand âge, osa l'entreprendre. Il est vrai qu'il ne se mit pas en frais d'imagina-

(1) Cet écusson de Velbruck, d'or à la fasce d'azur, a constamment été pris pour celui de Bouillon, de gueules à la fasce d'argent, qui n'a rien à faire ici. Hoensbroeck porte d'argent à quatre fasces de gueules, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, à la queue fourchue, brochant sur le tout.

tion, car le sujet du droit resta le même, et celui du revers rappelle, jusqu'à un certain point, la médaille qu'il avait faite pour l'évêque d'Oulremont.

Après avoir passé en revue ce que Jacoby nous a laissé comme graveur en médailles, il convient de dire un mot des monnaies que l'on doit à son burin. A l'époque où il est établi qu'il travaillait pour Jean-Théodore, l'atelier monétaire de Liège était sur le point d'être fermé. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'on ne le trouve attaché à cet établissement qu'en 1763. En cette année, Jean-Noël Dreppe avait été désigné pour graver les coins des monnaies du chapitre ; son travail était même commencé, lorsque, le 17 mai, nous ne savons pourquoi, on lui retira sa commission. Séance tenante, il fut remplacé par Jacoby, lequel, dit un document, « demanda beaucoup plus cher ». Sa commission fut renouvelée en 1771 et en 1784, la dernière fois avec un salaire de 200 florins Brabant-Liège (fr. 243-11), pour la gravure des coins du ducat, de l'écu et de l'escalin (1). Ce n'était pas là un prix exorbitant, car le Saint Lambert de l'écu de cette année est un des plus parfaits de la série des monnaies capitrales.

Si, dans la gravure sur métaux, Jacoby n'a pas dépassé les limites d'une honnête médiocrité, il

(1) DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, pp. 384 et 385.

excella dans la gravure sur pierres fines. L'anecdote suivante en est la preuve : le baron de Heusy, résident du prince de Liège à la cour de Louis XVI, se trouvant à un dîner où tous les ministres des puissances étrangères étaient réunis, la conversation tomba sur la gravure en cachets. Après que chacun eut montré le sien, il fut reconnu que celui du baron de Heusy l'emportait sur tous les autres ; il était gravé sur pierre fine par Jacoby (1).

Mais ce ne sont ni ses dessins, ni ses estampes, ni même son talent de graveur qui pourront ouvrir à Jacoby ce que les poètes du temps appelaient le *Temple de Mémoire*. On se souvenait encore, à la fin du siècle dernier, d'une réception qui avait eu lieu chez le prince, en 1752, le jour de sa fête. Plusieurs virtuoses y avaient été applaudis, « et comme si ce jour, ajoute un contemporain (2), « eût été destiné à faire briller les talents des « artistes de la nation, la Cour vit avec plaisir « un très beau médaillon gravé par le sieur « Jacobi et représentant Son Éminence. Au bas « du buste étoient les attributs convenables au « sujet de la devise *Populorum amor*. Outre la « parfaite ressemblance, les connoisseurs jugè- « rent que tout l'ouvrage étoit un chef-d'œuvre

(1) DE BECDELIEVRE, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 506.

(2) DEVAULX, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays de Liège*, manuscrit, t. VI, fol. 201.

« digne des plus beaux tems. Jacobi travail-
 « loit alors à un médaillon du duc Charles de
 « Lorraine, sur lequel il aura pu graver, sans
 « craindre de critique, *Belgicorum amor* ».

Un artiste amateur, J. Dartois, qui fréquenta les hommes du XVIII^e siècle, écrit à son tour, à propos de Jacoby : « Il a modelé et ciselé le
 « portrait de Jean-Théodore de Bavière, prince
 « de Liège; il est très-ressemblant et d'une
 « belle exécution » (1).

Il est impossible, malgré quelques légères différences, de ne pas reconnaître dans ces descriptions : Un grand médaillon en fonte typographique ciselée, représentant en haut relief Jean-Théodore de Bavière entouré de la légende : JOAN. THEODORUS BAV. DUX S. R. E. CARD. D. G. EP. ET PR. LEOD. FRIS. ET RAT. §. §. §. Le buste du prélat, couvert d'un mantelet d'hermine, sort d'un trophée composé des insignes de ses dignités : à gauche, le chapeau de cardinal, la croix double, la couronne ducale et l'écusson fuselé de Bavière; à droite, la mitre, la crosse et l'épée; le tout sous la protection d'un lion et d'un aigle. En dessous, une banderole porte l'inscription : EBURONUM AMOR; et aux extrémités : IACOBI INV. ET — SCVP. 1758.

Cabinet royal de Munich et collection de l'auteur.

Mittheilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft,
 1882, pl. I, n^o 3 (reproduction très réduite).

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, p. 236.

Les éloges qui furent décernés à l'artiste liégeois ne sont certes pas exagérés; bien au contraire. Au point de vue de la composition, de la correction du dessin, du fini de l'exécution, Jacoby s'est élevé à la hauteur des plus grands maîtres. Rien qui choque le bon goût, qui dénote la décadence de l'art, à une époque où la recherche avait remplacé la grandeur. Et puis quelle élégance dans la disposition du sujet! Cet aigle impétueux contraste si heureusement avec la tranquille énergie du lion! Aucune partie n'a été négligée, et l'on reste confondu à l'idée de la patience qu'il a fallu à l'artiste, pour retoucher au ciselet, dans ses moindres détails, ce disque de métal au ton mat qui fait notre admiration.

Jacoby a-t-il produit deux éditions de son œuvre? C'est possible. On a vu qu'il en avait exhibé un exemplaire en 1752, et que cette première composition portait l'inscription *Populorum amor*. La seconde, celle de 1758 (1), aura été modifiée, retouchée avec amour, après l'exécution de ce médaillon de Charles de Lorraine, qui malheureusement paraît aujourd'hui perdu (2).

(1) Notons qu'en cette année le prince ne se trouvait pas à Liège. Il n'y a donc pas lieu de suspecter l'exactitude du texte cité plus haut.

(2) On trouve une dernière trace de cet ouvrage dans le *Catalogue des effets précieux de feu* (sic) *Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar*, Bruxelles, 1781, p. 42, où il est désigné comme suit : « Un médaillon d'une composition ressemblante (sic) au plomb, représentant le buste de Son Altesse Royale. »

Lorsqu'il créa son chef-d'œuvre, Jacoby était dans toute la force de l'âge. Parvenu aux limites de la vie, en 1788, il exprima le désir de se faire remplacer, dans les fonctions de graveur du chapitre, par Léonard Jehotte « son seul et unique élève » (1). Ce vœu ayant été réalisé, Jehotte obtint la survivance de l'emploi de son maître, qui s'éteignit à Liège, le 23 septembre 1794 (2). On conservait naguère, dans la famille Jehotte, un beau portrait de Jacoby, fait au pastel par Maupoul, en 1783.

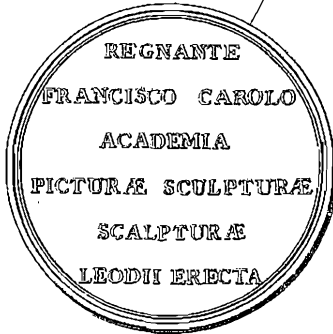
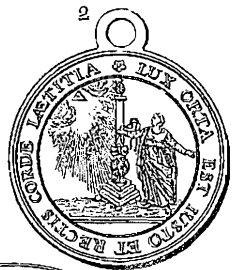
B^{on} DE CHESTRET DE HANEFFE.

(1) U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois*, 1851, p. 57.

(2) Registre paroissial de Saint-Clément, à Liège.



1



5

